



Olympiade 2024-2028

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

23 novembre 2024

Conformément à l'article 6/2 des statuts, l'Assemblée Générale élective de la Ligue de Bretagne de Volley Ball a été convoquée le 25 octobre 2024

O

Elle s'est réunie ce samedi 23 novembre à 8h30 au siège de la ligue à Pontivy

Dans le cas d'une assemblée générale régionale convoquée entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre inclus, l'attribution du nombre des voix :

. Est identique à celle définie lors de la dernière assemblée générale régionale ordinaire annuelle pour les groupements sportifs affiliés de nouveau pour l'année suivante,

. Est définie en fonction du nombre de licences parvenues à la FFVolley 30 jours avant la date prévue pour ladite assemblée générale régionale pour les groupements sportifs nouvellement affiliés.

Au 31 mai 2024, la situation électorale était la suivante :

Nombre de clubs : 91

Nombre de voix : 544

Nombre de licenciés validés : 10353

Quorum au 23/11/24 : 46 clubs - 275 voix

O

À 10h00, le Bureau de l'AG qui vient d'arrêter la feuille d'émargement indique que 81 GSA, comptabilisant 508 voix, sont présents (42) et représentés (39) et que les pouvoirs par procuration ne représentent pas plus de 50% des licenciés. Les trois conditions du quorum (article 12 des statuts) sont donc réunies.

Viviane LE THOMAS déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

O

Scrutateurs de la FFVolley : M. Jean-Jacques Decorde et M. Philippe Vendramini

1) Elections du Conseil d'Administration de la FFvolley.

Résultat le 16/12/24

2) Election des délégués régionaux

Un seul candidat : Gérard Mabilie

Résultat : 505 voix

Deux autres candidats sont présentés à la commission électorale fédérale : Odile AVIGNANT et Frédéric DUCHENE sont élus avec accord des clubs présents.

3) Election du comité directeur

11 candidats :

CANDIDATES				CANDIDATS			
NOM	Prénom	Club		NOM	Prénom	Club	
GIRARD	CLAIRE	LANGAN/LA CHAPELLE	ms	BOURDON	DOMINIQUE	SANTEC	ms
LE THOMAS	VIVIANE	CESSON VOLLEY ST BRIEUC COTES D'ARMOR	ms	DUCHENE	FREDERIC	CESSON VOLLEY ST BRIEUC COTES D'ARMOR	ms
METAYER	SANDRINE	DINARD	ms	LE CORVIC	FRANK	ST RENAN IROISE VOLLEY	
PEYTAVIN	ANNIE	DINARD	ms	LETO	ANTONIO	ESL BREST	ms
WAGNER	CLAUDIANA	ESL BREST		MABILLE	GERARD	DINARD	
				PRIOU	BRUNO	QUIMPER VOLLEY	ms

Résultat :

MABILLE Gérard : 485 voix
BOURDON Dominique : 476 voix
GIRARD Claire : 472 voix
PEYTAVIN Annie : 472 voix
LETO Antonio : 466 voix
DUCHENE Frédéric : 465 voix
WAGNER Claudiana : 452 voix
METAYER Sandrine : 442 voix
PRIOU Bruno : 431 voix
LE CORVIC Frank : 427 voix
LE THOMAS Viviane : 411 voix

4) Election du médecin régional

Pas de candidat

5) Election du/de la Président(e)

Le comité directeur propose : Viviane LE THOMAS

Résultat : 398 voix pour – 49 voix contre – 47 voix abstention

Viviane LE THOMAS est élue présidente de la LBVB

6) Election des vérificateurs aux comptes

Stéphanie YOUENOU et Dominique BOURDON se proposent et sont élus à main levée à l'unanimité

7) Info et questions diverses

Présentation de l'agent de développement, Jonathan RESPRIGET, embauché le 14/10/24. Il met à la disposition des clubs un QR code pour un questionnaire concernant l'olympiade 2024/2028 sur les attentes, les objectifs et retour d'expérience sur la saison dernière.

Fin de séance : 11h45

Viviane LE THOMAS
Présidente de la LBVB

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Viviane Le Thomas', with a long horizontal stroke extending to the left.